



communiqué

le 20 novembre 1989

Date

Pour publication immédiate

**SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LA RECHERCHE
EN HYDROLOGIE AVEC L'URSS**

MOSCOU -- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, ont signé aujourd'hui un protocole d'entente dans le cadre de l'accord canado-soviétique de coopération environnementale.

Pour tenter de résoudre divers problèmes liés à la qualité de l'eau, les deux pays ont convenu d'unir leurs efforts dans le domaine de la recherche en hydrologie et de participer à des projets de recherches conjoints à l'avenir.

La qualité de l'eau figure, avec la pollution par les produits chimiques toxiques, au premier rang des préoccupations écologiques du Canada. Dans le cadre de la politique fédérale relative aux eaux, publiée en novembre 1987, on demandait aux autorités publiques et privées de modifier radicalement leurs méthodes de gestion des eaux en vue d'éviter l'émergence d'une crise dans les prochaines décennies.

Le protocole d'entente ratifié aujourd'hui prévoit une collaboration dans cinq domaines précis :

- l'évaluation des problèmes de pollution dans les lacs de grande dimension et les mers intérieures, comme les Grands Lacs et le Grand lac des Esclaves au Canada, et les lacs Ladoga, Onega et Baïkal ainsi que la mer Caspienne, la mer d'Aral et la mer Noire en Union soviétique;
- l'étude de l'aboutissement et des effets des produits chimiques dans les grands cours d'eau, tels les fleuves Saint-Laurent et Fraser, au Canada, et les fleuves Volga et Neva, en URSS, ainsi que dans leurs estuaires et dans les zones littorales des mers régionales;
- l'introduction de polluants atmosphériques toxiques dans les écosystèmes aquatiques, y compris les lacs, les terres humides et les champs de glace et de neige des régions arctiques et subarctiques;